

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE RAPATRIEMENT DÉCRIT L'ORGANISATION DES TRAVAUX DE RETABLISSEMENT.

[Suite de la page 2.]

Nous n'avons pas d'autres dispositions statutaires. Mais nous nous sommes mis à l'étude de la question, à son étude approfondie, et nous découvrîmes qu'il n'y avait pas en disponibilité au Canada assez de terres cultivables pour régler la situation—et je parle ici des terres classées arables et disponibles—à distance commode des chemins de fer et des autres transports; et en conséquence il fallut que le gouvernement étudiât toute la question sous un angle nouveau. Nous sommes récemment venus à la conclusion, après conférence avec les premiers ministres de toutes les provinces, d'ouvrir toutes grandes les portes, et d'offrir aux soldats l'occasion de s'établir sur des terres achetées. Je dis sur des terres achetées. Nous avons au pays des millions d'acres de terre qui ont été acquises de la couronne. Ces terres sont maintenant aux mains de propriétaires particuliers; elles sont inutilisées, gardées pour la spéculation, et je déclare qu'on a pris la décision de mettre ces terres à la disposition de nos soldats pour qu'ils en tirent profit. Au lieu de les forcer à se porter sur les confins de nos établissements, loin des chemins de fer et des autres commodités des établissements, nous leur donnons l'occasion de s'établir au milieu même des populations du pays. Il est juste et équitable qu'ils aient cette chance. Ils réussiraient ici, alors qu'ils auraient certainement failli dans les régions éloignées. C'est du moins ce que je pense. Laissez-moi vous dire qu'il a fallu pour cela un peu de temps et de raisonnement. J'ai participé à ces travaux et je sais ce qu'ils ont comporté. Nous sommes enfin arrivés à une entente, et les fondations ont été couvertes. Lorsque les lois nécessaires seront adoptées, comme elles le seront sûrement par les chambres fédérale et provinciales, je suis certain que nous aurons inscrit aux statuts du pays un principe qui règlera la situation autant qu'il s'agit des établissements de soldats. J'en suis parfaitement convaincu. Si nous avions tenté de suivre les principes élaborés dans les autres directions, nous étions universellement voués à la faillite. Nous avons maintenant une chance de réussir et de plus le soldat s'établira sur ces terres, des milliers s'y établiront, avec bonne perspective de succès, ce qui est d'importance primordiale.

Or, monsieur le président, le public oublie le travail qui a été préparé et accompli si bien par les différentes divisions du Rétablissement civil des soldats, sous la direction de sir James Loughheed—travail antérieurement confié à la Commission des hôpitaux militaires. Le gouvernement prend l'attitude suivante: en tant qu'il s'agit du soldat de retour, le sujet qui revient indisposé, inapte, estropié, impréparé à reprendre son poste dans la vie civile, impose à l'Etat un devoir, oblige l'Etat à prendre soin de lui et lui rendre son aptitude à la vie civile. Nous avons fait ce travail depuis deux ans. Nous avons environ 150 institutions disséminées dans tout le pays; elles sont de nature variée aux fins des soins médicaux à donner aux sujets qui les réclament, et le grand nombre de ces institutions ont fait un travail merveilleux. Nous avons jusqu'ici reçu, traité et préparé de notre mieux quelque 3,000 hommes, que nous avons placés après les avoir soignés; nous les avons autant que possible ramenés à leur état normal, préparés à des tâches particulières—nous avons rendu 3,000 de ces hommes brisés par la guerre à la vie civile au Canada. Nos concitoyens ne voient pas cela. Comme question de fait, le ministre que dirige sir James Loughheed a fait un travail excellent. Laissez-moi le répéter, et je le redis en toute sincérité qu'il est tout naturel que le public trouve à redire sur les erreurs commises. Le travail que nous faisons n'est pas du tout parfait. Il ne peut pas l'être. Nous avons en notre pays subi les plus grandes difficultés à nous munir des outillages exigés par cette entreprise. Voyez la situation au Canada quant à l'entraînement professionnel. Notre nation est très arriérée du fait de l'enseignement technique. Nous

n'avons pas les institutions voulues au pays. Nous n'avons pas les hommes préparés à cette tâche, et nous avons créé ce ministère afin d'aider aux vétérans brisés de la guerre, afin de leur aider le plus pleinement possible en fait d'enseignement technique et d'entraînement professionnel. J'insiste pour dire que ce n'était pas là chose facile. Il nous fallait créer un organisme tout à fait neuf, construire des bâtiments, les meubler et les aménager, trouver le personnel, qui après tout est de la plus grande importance, et enfin—la chose la plus dure—amener les hommes à entreprendre la tâche. Je dirai simplement que si plusieurs ne sont pas absolument satisfaits du travail accompli, tout de même, et à mon avis, après une étude aussi soignée que la mienne des travaux du ministère, en connaissant les difficultés qu'il a fallu affronter, la besogne effectuée a été très importante. Et à mesure que nos hommes reviennent, nous espérons nous trouver en meilleure posture pour donner à ceux de la catégorie étudiée ci-dessus la préparation qu'ils réclament pour rentrer efficacement dans la vie civile.

À la dernière session, donc, nous avons prévu ce problème du travail qui se pose à l'heure qu'il est et nous nous sommes préparés en concluant un arrangement en vertu duquel les gouvernements, tant du Dominion que des provinces s'engageaient à coopérer dans l'établissement de bureaux de placement dans tout le Canada, chacun devant contribuer de moitié; ceci, après consultation des provinces. Elles ont jugé que l'établissement de ces bureaux s'imposait. Déjà quelque trente bureaux sont établis. Nous nous attendons à ce que d'ici peu trente-quatre autres seront en marche; alors nous aurons, d'un océan à l'autre, soixante-quatre bureaux de placement qui s'occuperont de trouver de l'emploi, pour les soldats d'abord, mais pour la population civile également. Il y a un autre aspect de la question que je mentionnerai tout à l'heure. Je ne parle de ces choses que pour montrer qu'en ce qui regarde le côté général de ce problème, le gouvernement avait anticipé une bonne partie du travail qu'il fallait entreprendre; nous avons consacré beaucoup d'étude à ces questions, et lorsque l'heure est venue nous n'étions pas tout à fait sans préparation.

Vous me demandez à quelle date ce comité a été créé. Je vais vous le dire très brièvement. Nous avons trouvé que, pour ce qui a trait au problème général du rapatriement, pas moins de six ministères y étaient intéressés par quelque côté. Il y avait le ministère de la Milice, l'Intérieur, dont relèvent les lois concernant la Commission d'établissement des soldats, le ministère du Travail, qui est chargé de la situation industrielle. Nous avions le ministère de sir James Loughheed, le ministère de l'Immigration y a été mêlé, de sorte que nous avions en tout, je crois, six ministères, chargés chacun de quelque aspect de ce problème. En plus, il y avait dans le pays un nombre d'associations qui étaient intéressées dans ce problème et qui contribuaient au travail qu'il nécessitait. Par exemple, la Commission d'assistance aux soldats, établie dans tout le pays par des lois provinciales qui lui assignaient des devoirs particuliers; elle avait des milliers de succursales et accomplissait des merveilles; mais elle travaillait à la même chose que nous. Puis il y avait le Fonds patriotique, les associations féminines, l'Association des vétérans de la grande guerre, qui tous faisaient de la belle besogne au Canada. En d'autres termes, lorsque l'armistice est survenu et que ce problème s'est enfin présenté à nous dans toute son étendue, nous avons découvert que toutes ces énergies qui visaient au même but empiétaient les unes sur les autres, en matière d'effort, en matière de dépenses, etc., et nous avons décidé qu'il fallait absolument établir à Ottawa un bureau central qui prendrait la direction de tout ce travail, qui établirait un accord définitif entre tous ces corps, définirait d'une façon équitable la tâche de chacun et tirerait les choses au clair pour qu'une société n'empiétait pas sur le terrain d'une autre. Cela a été assez ennuyeux. Ce comité a été créé dans ce but. Il fon-

ctionne depuis cinq ou six semaines. Il se compose de cinq ou six membres du gouvernement dont les ministères sont intéressés. Nous nous sommes réunis une heure tous les jours depuis cinq ou six semaines. Nous n'avons cessé de consacrer toute notre attention à ce problème. En outre, nous avons nommé un comité interministériel qui relève de nous et qui est composé des premiers fonctionnaires des ministères. Ce comité travaille aussi depuis quelques semaines. Ainsi le travail d'organisation qui a été accompli depuis ce temps a subi la direction de notre bureau. Nous nous consultons tous les jours et nous sommes tous ici sur place. Les vétérans ont un comité de trois qui siège là constamment. Nous nous attendons à ce qu'ils aient cinq ou six hommes dont le devoir sera de voyager par le pays pour maintenir des relations continues avec les différentes organisations et tenir leurs membres au courant des plans du gouvernement. Quand il vous faut attaquer un problème de cette nature, ce n'est pas au moyen de circulaires et de brochures que vous y réussirez. Il faut y aller de soi-même. Il faut des hommes pour rencontrer personnellement les intéressés; et je trouve que jusqu'ici une des meilleures agences que nous ayons est celle de nos secrétaires itinérants qui apportent notre message, de vive voix, aux différentes organisations du Canada qui s'intéressent à la solution de ce problème. Notre comité compte aussi des représentants de toutes les associations féminines. Elles sont représentées par trois dames, dont une est toujours au poste. Naturellement, nous laissons leur rôle aux associations féminines. Par les officiers de l'Union municipale nous avons embrassé toutes les municipalités, et nous avons leurs secrétaires. Je pourrais vous dire ce que nous leur avons demandé. Une des questions qui se posent naturellement dans cette affaire, c'est de savoir de quelle manière les municipalités pourront nous aider dans ce problème du travail. Nous avons demandé à l'Union municipale de découvrir dans tout le Canada quel est le programme des différentes municipalités durant l'année qui vient pour ce qui regarde les travaux publics, et de nous transmettre ces renseignements aussitôt que possible. Cela touche de près à la question du travail et nous avons pratiquement cessé nos travaux publics depuis quatre ans. Mais ce n'est pas là une solution du problème. Cela n'aide pas à l'organisation. Pour ce qui concerne le problème directement, cette démarche nous aidera très peu, en somme. J'entends par là que par la création d'une organisation pour accomplir ce travail on ne trouve pas de l'emploi pour ceux qui en ont besoin. Là-dessus il faut avoir recours à un autre moyen, dont je parlerai tout à l'heure, si le temps me reste. Je n'ai fait qu'une mention très générale des différents aspects de notre problème et des mesures que nous adoptons pour y faire face. Nous nous sommes efforcés d'établir des relations avec toutes les sociétés au Canada qui s'occupent de ce problème. Nos églises nous viennent en aide, ainsi que nos associations féminines et diverses autres organisations. Nous avons fait venir leurs principaux officiers et nous avons discuté la chose ensemble; en conséquence de tout cela, nous avons une très bonne organisation en vue. J'ai une entière confiance que pour ce qui regarde le Canada il n'y a aucun danger à craindre de cette difficulté, car dans très peu de temps nous aurons dans ce pays une organisation complète qui, sans le moindre doute du monde, saura bien résoudre ce problème.

Eh bien, quel est le nœud de toute la situation? Le voici: il y a trop de gens au Canada qui veulent jeter toute la responsabilité de cette tâche sur les épaules du gouvernement. Ce n'est pas sa place. Je répète que ce n'est pas là sa place. Ce problème du rapatriement des soldats et de ces milliers de dépendants qui reviennent ne sera jamais résolu par aucun gouvernement qui soit. Il n'y a que le peuple lui-même qui saura le résoudre. Si le peuple, si le pays ne se décide pas à nous aider, alors, j'ai bien peur qu'un danger véritable nous menace. Cette tâche est nationale, elle est personnelle. A mon sens, ce que chacun devrait se demander aujourd'hui ce n'est pas: "Qu'est-ce que fait le gouvernement?", mais bien "Qu'est-ce que je suis prêt à faire, moi-même?". Vous savez que l'insouciance et l'incurie à cette heure coûteront énor-

UN PRÉLAT DISTINGUÉ APPROUVE LES TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE

Un placement sûr et profitable à la portée de tous.

Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, un des prélats les plus distingués de Québec, s'est empressé de donner son approbation à l'œuvre nationale des timbres d'épargne et d'économie entreprise par le gouvernement. Les raisons qu'il en donne dans sa lettre ci-dessous reproduite sont marquées au coin de l'esprit pratique.

Je suis tout à fait favorable à l'achat des timbres de guerre et d'épargne. On ne saurait trop enseigner au peuple la nécessité et les bienfaits de l'épargne. Il importe, aussi, de lui fournir des moyens faciles et avantageux de la pratiquer.

L'achat des timbres d'épargne me paraît bien répondre à ces deux besoins et réaliser cette condition. Il propose aux petites économies un placement sûr et profitable à la portée de tout le monde.

L'argent est devenu une marchandise. Or le maniement et le commerce de cette marchandise sont délicats et dangereux. C'est évidemment rendre un grand service au public que de lui apprendre à faire ce commerce de façon utile, prudente et honnête. On ne saurait que louer ceux qui s'emploient à enseigner pratiquement une si importante leçon.

mément cher dans les jours qui viennent. Comme je l'ai déjà dit au début, je trouve que nous n'avons à redouter aucun danger dans ce pays. Je suis sans crainte, parce que notre peuple, durant ces temps si difficiles, a fait voir le plus grand dévouement possible. Notre peuple n'a pas reculé devant sa responsabilité en temps de guerre et ne reculera pas non plus devant sa responsabilité maintenant que nous avons gagné la paix. Je crois que notre peuple qui a accompli dans le recrutement des hommes, dans leur transport, dans leur ravitaillement, et qui a fourni le trésor nécessaire pour tous ces grands efforts; nous qui avons tant fait dans la production et de cent autres manières; je dis qu'un peuple qui a su accomplir tout cela en vue de la guerre saura faire face aux difficultés de la paix. Une nation qui a produit l'armée, qui a haché son chemin, après quatre années de guerre, depuis Amiens jusqu'à Mons, qui a perdu quelque 200,000 hommes dans cette guerre, je dis que la nation qui a produit une armée comme cette armée qui se reposait sur ses lauriers à Mons lorsque l'armistice a été signé, le peuple qui sait produire une armée comme celle-là ne manquera pas à la tâche que la paix lui apporte. Mais, je le répète, ce problème est le vôtre; c'est le problème de tous les habitants du Canada, et s'il y a une chose que je voudrais faire sentir à tout le monde, non seulement à ceux qui sont présents dans cette salle, mais à chaque homme et à chaque femme au Canada, c'est que l'heure a sonné pour nous et pour chacun de nous, pour tous, d'accomplir sa part dans cette tâche; enfin, ce qu'il y a de plus important pour nous, c'est de faire en sorte que lorsque ces hommes reviennent à notre Canada, ces hommes qui ont si noblement fait leur devoir, qui ont combattu pour vous et pour moi, qui ont protégé votre foyer et le mien, votre propriété et ma propriété, je dis que la grande chose qu'ils ont droit de nous réclamer comme citoyens, et ce que, comme citoyens, nous leur rendrons, j'en suis sûr, c'est que jusqu'au dernier homme ils puissent rentrer dans la vie civile de la nation avec le moins de retard possible et dans des conditions dont nous, comme peuple et comme nation, n'aurons pas à rougir de honte.

M. le président, mon temps est expiré et tout ce que j'ai à dire en conclusion, c'est que je vous remercie et je remercie le club de m'avoir fourni l'occasion de vous adresser ces quelques paroles.